

ARRETE N° 2020-2021 SCOLARITE – JD-11/4
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLOME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 22 mars 2020 relatif à la nomination de l'administratrice provisoire de l'IUT de Tremblay ;
Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation relatif au monopole de l'Etat en matière de collation des grades et des titres universitaires ;
Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury des DUT Gestion des entreprises et des administrations, DUT Gestion logistique et transport et DUT Génie industriel et maintenance est fixée comme suit pour l'année 2020-2021 :

Véronique de SAINT GINIEZ
Akrum ABDUL LATIF
Abdesselem BOUBAKRI
Bruneau DERANGERE
Ali TAIBI

Saléha LAHIANI
Nancy MURZILLI
Denis DRIFIA
Lucas TCHICAYA
Fabien LAMBIEL

ARTICLE 2 –

Mme Véronique de SAINT GINIEZ, administratrice provisoire, est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

L'administratrice provisoire de l'IUT de Tremblay-en-France et la Directrice générale des services de l'université Paris 8 sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 6 avril 2021

L'administratrice provisoire

Annick ALLAIGRE

Administratrice provisoire
Université Paris 8
Vincennes-Saint Denis
Annick ALLAIGRE